



À renvoyer avant le **01/02/2021** au Studbook SBS

Avenue Prince de Liège 103/4 - 5100 Namur (Jambes) - Belgique

Tél. : +32 (0)81 330 660 - Fax : +32 (0)81 330 666 - E-mail : sbs@sbsnet.be

RECHERCHE DE SUBSTANCES PROHIBÉES

Règlement

- À la fin de l'expertise, deux étalons sont tirés au sort pour le contrôle du dopage.
- Le prélèvement des échantillons biologiques (urine et sang) est effectué par un vétérinaire désigné par le studbook.
- Les échantillons sont analysés par un laboratoire reconnu pour la recherche de substances prohibées.
- La présence de substances prohibées est une clause suspensive à l'approbation.
- La liste des substances prohibées et les normes d'évaluation reprises dans le règlement FEI sont d'application.
- Deux étalons seront tirés au sort et annoncés après la finale de l'épreuve du saut en liberté
- Ces étalons seront immédiatement accompagnés vers deux boxes, préparés à cette fin, où le vétérinaire les attend pour le prélèvement des échantillons d'urine et de sang.
- Une attente de trente minutes par étalon est à respecter pour le prélèvement d'urine.
- Ces prélèvements ne pourront pas faire l'objet d'un refus du propriétaire de l'étalon.

Pour accord, soussigné (nom) :

Nom(s) étalon(s) :

Fait à :

Date :

Signature précédée par la mention

« lu et approuvé » :

.....